







Abbaye du Valasse

au 31 août 2017.

PARTICIPANTS

Artistes amateurs et professionnels.

Scolaires, écoles d'arts et d'apprentissage.

Espaces Verts communaux CVS

THEME

A chacun(e) sa Nature...

Ces œuvres ne devront en aucun cas présenter de danger pour le public (angles émoussés,

stabilité de l'œuvre etc.).

CONDITIONS **TECHNIQUES**

Elles devront résister aux intempéries.

Leur système de fixation au sol devra être simple (à poser, à piqueter, etc.) et n'engagera aucune dégradation ou modification substantielle des

sols mis à disposition.

Le public sera invité à voter pour son œuvre

RECOMPENSES

préférée dans ces 2 catégories :

artistes

scolaires, centres d'apprentissages,

centres de loisirs

Réponse au plus tard le 31 décembre 2016 dans la limite des emplacements définis avec une présentation du projet (matériaux utilisés,

esquisse...)

Janvier/février : visite terrain, chaque participant choisira son emplacement préalablement défini

dans le cadre de l'exposition.

Implantation sur le lieu d'exposition du 15 au 30 juin sur rendez-vous, l'artiste devra se rendre sur

place avec œuvre.

A partir du 1er septembre, chaque artiste pourra

venir récupérer son œuvre.

LOGISTIQUE **TRANSPORT**

PLANNING

La logistique devra être assurée par les

participants

IMPLANTATION

L'implantation et la fixation des œuvres seront assurées par les participants avec l'aide de Caux

Seine Tourisme.

COMMUNICATION

L'ensemble de la communication (flyers, presse écrite et radio, réseaux sociaux, inauguration)

sera assuré par Tourisme Caux Seine.



Toutes les œuvres reproduites n'ont aucune valeur contractuelle et n'ont d'autre vocation qu'illustrer le sujet.





Formulaire de Participation

Nom Prénom Coordonnées	
□ Je m'engage à suivre le planning défini et à respecter le cahier des charges établi ci-joints.	
le cahier des c	elative à l'application ou à l'interprétation des critères et consignes cités dans harges sera tranchée en dernier ressort par Caux Seine Tourisme dont les alent. Caux Seine Tourisme se réserve le droit d'annuler ou de modifier le planning et/ou l'organisation si des impératifs l'imposent.
 L'Office de Tourisme décline toutes responsabilités en cas de vol, dégradation partielle ou totale de chacune des œuvres. 	

Fait-le:

A:

Signature précédée de « Lu et approuvé »:

A retourner avant le 31 décembre 2016

A l'adresse suivante :
Caux Seine Tourisme
A l'attention de Julie LOPES
Abbaye du Valasse Route de l'Abbaye 76210 GRUCHET-LE-VALASSE

Ou par mail : <u>i.lopes@cauxseine.fr</u> Ou par fax : 02.32.84.64.65

